



## Compte rendu de la CAPL n° 3 de notation Cadres C

du 12 juin 2012

**Le mardi 12 juin 2012 se sont tenues les CAPL de demandes de révision de la notation des AAP 1ère classe, AAP 2e classe et AA 1ère classe.**

Après avoir écouté les déclarations liminaires, le Président a rappelé que les problèmes de politique générale qui étaient évoqués relevaient des négociations nationales.

Concernant les CAPL de ce jour, le Président a fait observer que :

- ▶ dans le cas où, dans sa requête, l'agent demande à bénéficier de la majoration « la plus large possible » (soit +0,06), la parité administrative votera systématiquement CONTRE, même si une majoration de note de +0,02 lui est finalement attribuée.
- ▶ la direction veille à ce qu'aucun agent ne reste en retard dans sa notation, sauf cas particuliers (problèmes personnels ne permettant pas une notation « normale », insuffisance dans la manière de servir).
- ▶ la note de référence, même si elle a varié (à la baisse ou à la hausse) par rapport à l'année précédente, ne compromet en rien une éventuelle attribution de majoration.

**Le Président a ensuite communiqué le nombre de majorations gardées en réserve pour les recours examinés lors de ces CAPL, toutes dans l'échelon variable :**

- ▶ 2 majorations de +0,02 pour l'ex-filière gestion publique (3 recours présentés)
- ▶ 3 majorations de +0,02 pour l'ex-filière fiscale (12 recours présentés).

**Des 15 dossiers examinés, 8 ont été défendus par la CGT Finances Publiques qui a obtenu :**

- ▶ 3 majorations de +0,02 (réduction d'ancienneté d'1 mois) ;
- ▶ 2 majorations de +0,01 (note d'encouragement) ;
- ▶ 1 modification d'appréciation littérale dans le sens souhaité par l'agent ;
- ▶ 1 « attention particulière appelée » pour la prochaine notation ;
- ▶ 1 avis favorable de la direction pour soutenir au niveau national une demande de majoration de +0,06 (dossier de l'ex-filière gestion publique).

Il est à noter que les élus la CGT FINANCES PUBLIQUES 64 avaient été saisis par les agents concernés **dès la rédaction de l'appel**, ce qui a permis un minutieux travail en amont récompensé par des révisions de notes et/ou d'appréciation pour chacun des dossiers défendus.

---

La CGT Finances Publiques était représentée par Stéphanie PATOU, Fabienne PRAT, Robert PONS et Eric JUMBOU. (Joël BORTOLASO, absent lors de la tenue de ces CAPL, a participé lors de leur préparation à la rédaction des appels présentés).

(toutes nos infos sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/64/>)